

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

Seul le document dans sa version numérique a une valeur juridique probante complète.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence

remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Association TOIT A MOI

*Association
Loi du 1er juillet 1901*

*7 bis quai Henri Barbusse
44000 Nantes*

Exercice clos le 31 décembre 2022
Rapport sur les comptes annuels



Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Sophie GRANIER
Rémi LAMBERT
Quentin LE MEUR
Anne PANANCEAU-MOCHER

Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d’Activités Angers-Beaucouzé
1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX
Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de l'association TOIT A MOI,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TOIT A MOI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe « Règles et méthodes comptables » expose les principes comptables applicables notamment le principe lié à l'indépendance des exercices. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les procédures mises en œuvre par l'association sur lesquelles se fondent les évaluations relatives à l'indépendance des exercices.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous vous signalons, par ailleurs, qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans un autre délai.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé,
Signé numériquement
Pour **TGS France Audit**,

Rémi LAMBERT
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	502	502		
Autres immobilisations incorporelles	3 891	3 891		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 092 411	664 162	4 428 249	3 207 646
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	75 581	65 337	10 244	3 401
Immobilisations corporelles en cours	18 421		18 421	14 322
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	970		970	400
TOTAL I	5 191 777	733 892	4 457 885	3 225 769
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	34 612		34 612	24 963
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 282 457	9 805	2 272 652	1 633 448
Valeurs mobilières de placement	19 802		19 802	19 802
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 767 911		2 767 911	1 191 255
Charges constatées d'avance	17 595		17 595	10 046
TOTAL III	5 122 377	9 805	5 112 572	2 879 515
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	10 314 154	743 697	9 570 457	6 105 284

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	3 543 513	2 871 208
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 154 708	672 305
Situation nette	4 698 221	3 543 513
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	48 163	50 763
Provisions règlementées		
TOTAL I	4 746 384	3 594 276
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 104 260	668 339
TOTAL III	1 104 260	668 339
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 016 745	1 039 527
Emprunts et dettes financières diverses	16 107	11 437
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 861	65 977
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	110 914	101 062
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 553	5 600
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 508 633	619 067
TOTAL V	3 719 813	1 842 669
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	9 570 457	6 105 284

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 655	305
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	194 492	137 124
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	24 981	6 078
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 285 570	646 611
Mécénats	736 994	491 484
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 076 319	1 128 889
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 546	9 421
Utilisations des fonds dédiés	279 619	
Autres produits	226	2 138
TOTAL I	3 603 402	2 422 051
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	5 236	4 511
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	628 900	455 786
Aides financières	140 610	
Impôts, taxes et versements assimilés	57 951	35 381
Salaires et traitements	587 495	382 602
Charges sociales	194 038	135 999
Dotations aux amortissements et dépréciations	195 873	139 073
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	715 540	591 672
Autres charges	10 538	5
TOTAL II	2 536 181	1 745 029
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 067 221	677 022
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 894	965
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 894	965
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 203	7 515
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	19 203	7 515
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-16 309	-6 550
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	1 050 912	670 472

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 877	2 227
Sur opérations en capital	191 600	2 600
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	195 477	4 827
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 330	2 901
Sur opérations en capital	87 857	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	91 187	2 901
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	104 289	1 926
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	493	93
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 801 773	2 427 843
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 647 065	1 755 538
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 154 708	672 305

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	15 020	12 356
Prestations en nature	72 394	129 682
Bénévolat	118 988	96 675
TOTAL	206 403	238 713
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	15 020	12 356
Mise à disposition gratuite de biens	38 292	21 500
Prestations en nature	34 102	108 182
Personnel bénévole	118 988	96 675
TOTAL	206 403	238 713

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 9 570 457 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 154 708 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

L'association a acquis, au cours de l'exercice 2022, 15 appartements pour un montant global d'actifs valorisés à 1 478 000€.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions ou contributions financières obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels 1 à 3 ans
- Constructions 25 ans
- Agencements et aménagements 7 à 10 ans
- Mobilier de bureau et informatique 3 à 4 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Engagements de départ à la retraite

Notre association ne provisionne pas ses engagements relatifs aux engagements de retraite. Ils ne sont pas significatifs au 31/12/2022.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 1 104 260 euros.

Fonds dédiés d'investissement

Pour les immobilisations amortissables, sont rapportés en produits le montant de l'acquisition ou le coût de production sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations. Il s'agit d'un choix de méthode comptable applicable à l'ensemble des immobilisations amortissables.

Sur l'exercice 2022 le montant des fonds dédiés d'investissement s'établit à 357 053 euros.

Créances de mécénats

Une créance de mécénat est comptabilisée pour le montant des engagements fermes des mécènes. La part de ces créances portant sur les exercices futurs fait l'objet d'une inscription en produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice le montant des créances de mécénat portant sur des exercices futurs s'élève à 495 300 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 10 749 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 11.07€/heure (SMIC horaire 2022) correspond à un montant de 118 988 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de locaux (siège et antenne de Nantes) pour 30 892 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les associations qui rémunèrent un à trois dirigeants dans le cadre de l'article 261-7.1°d du code général des impôts doivent, entre autres, indiquer dans une annexe aux comptes annuels le montant des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés (art 242C, annexe II du code général des impôts), pour assurer leur transparence financière et de ce fait garder une gestion considérée comme désintéressée.

Les trois principaux cadres dirigeants de l'association sont le président, le trésorier et le directeur. Le président et le trésorier ont une activité de bénévoles au sein de l'association.

Communiquer une rémunération amènerait à la diffusion d'une rémunération individuelle du directeur.

Honoraires du commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes sont comptabilisés à hauteur de 4 126 €.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le compte d'emploi des ressources (CER) présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement).

En préambule, il est rappelé que le périmètre des actions de l'association est de loger et d'accompagner des personnes en grande difficulté sociale et exclues.

Pour ce faire, l'association acquiert ses propres logements tout en assurant et en coordonnant l'accompagnement global desdites personnes exclues.

Principes d'affectation des ressources de l'exercice :

- Les acquisitions des logements sont financées en priorité par les dons reçus des particuliers et le mécénat d'entreprise. Ils financent également les frais de mission sociale.
- Sauf à ce qu'une subvention soit affectée dans la convention à la couverture d'un type de frais, les subventions reçues sont affectées à la couverture des frais de fonctionnement et à ceux de recherche de fonds de l'exercice.
- Si les subventions reçues de l'exercice couvrent en totalité ces frais, le solde est affecté sur les frais de mission sociale. A l'inverse, si les subventions s'avèrent insuffisantes pour couvrir les frais de fonctionnement et les frais de recherche, le solde est financé par les autres produits puis par les fonds issus de la générosité du public.

Les principales règles d'élaboration et de présentation du CER :

Les fonds issus de la générosité du public comprennent les dons en provenance des particuliers et le mécénat d'entreprise.

- Les subventions correspondent aux subventions publiques.
- Les missions sociales incluent les frais liés au logement, les frais liés aux actions d'accompagnement et les frais liés au développement de l'essaimage.
- Les frais de recherche de fonds comprennent les frais de recherche de l'association.
- Les autres frais sont affectés en frais de fonctionnement comprenant notamment les frais de communication.
- Les charges de personnel sont réparties en fonction de la réalité économique de l'exercice :

Répartition des charges de personnel de l'exercice 2022 :

Nature du poste	Logement	Accompagnement social	Fonctionnement antenne	Tête de réseau	Collecte
Responsable d'action	14%	77%	9%		
Délégué général	10%	5%		30%	55%
Directrice des opérations	20%	20%		40%	20%
Responsable communication				50%	50%
Chargé de projet				50%	50%
Chargé de mission	10%	75%	5%		10%
Responsable national mécénat					100%
Assistante administrative	50%			50%	
Stagiaire		100%			
Assistante mécénat					100%
Chargé de mécénat					100%
Chargée de communication				50%	50%
Chargée des relations donateurs					100%
Comptable				100%	
Assistante de direction	25%			75%	
Resp. Accompagnement		100%			
Resp. Fonds publics & européens				100%	
Resp. Développement	25%	25%	25%		25%
Resp. marketing & communication				50%	50%
Chargée des mécénats entreprises					100%

Répartition des charges de personnel de l'exercice 2021 :

Nature du poste	Logement	Accompagnement social	Fonctionnement antenne	Tête de réseau	Collecte
Responsable d'action	10%	85%	5%		
Chargé d'accompagnement	10%	85%	5%		
Délégué général	15%	5%		30%	50%
Directeur des opérations	5%	40%		40%	15%
Responsable communication				100%	
Référent accompagnement		100%			
Chargé de projet		100%			
Chargé de mission	10%	75%	5%		10%
Responsable mécénat					100%
Chargé de développement	10%	10%	10%		70%
Assistante administrative				100%	
Directeur Adjoint Accompagnement		100%			

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 394		
TOTAL	4 394		
Terrains			
Constructions :	3 664 595		1 478 000
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :	63 041		21 513
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	65 141		
Matériel :	8 580		1 859
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	14 322		18 421
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	3 815 680		1 519 793
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	400		570
TOTAL	400		570
TOTAL GÉNÉRAL	3 820 473		1 520 363

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			4 394	
TOTAL			4 394	
Terrains				
Constructions :	131 000		5 011 595	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :	3 737		80 816	
- Gales, agenct et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers			65 141	
Matériel :			10 439	
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	14 322		18 421	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL	149 059		5 186 413	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			970	
TOTAL			970	
TOTAL GÉNÉRAL	149 059		5 191 777	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 394			4 394
TOTAL	4 394			4 394
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	519 990	175 568	45 906	649 653
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		15 483	975	14 509
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	63 869	2 173	8 462	57 580
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 451	1 305		7 756
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	590 311	194 530	55 342	729 498
TOTAL GÉNÉRAL	594 705	194 530	55 342	733 892

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation		9 805		9 805
TOTAL III		9 805		9 805
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		9 805		9 805
<i>- D'exploitation</i>		9 805		
<i>Dont dotations et reprises : - Financières</i>				
<i>- Exceptionnelles</i>				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	970		970
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	34 612	34 612	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	917	917	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 071	1 071	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	2 280 469	1 776 269	504 200
Charges constatées d'avance	17 595	17 595	
TOTAL	2 335 634	1 830 464	505 170

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	2 016 745	400 409	1 354 140	262 196
Emprunts et dettes financières diverses	16 107	16 107		
Fournisseurs et comptes rattachés	63 861	63 861		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	43 968	43 968		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	46 475	46 475		
Impôts sur les bénéfices	430	430		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 042	20 042		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	3 553	3 553		
Produits constatés d'avance	1 508 633	1 004 433	504 200	
TOTAL	3 719 813	1 599 277	1 858 340	262 196

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 312	335
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 752	23 702
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	51 362	44 116
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	550	
TOTAL	68 977	68 154

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	12 070	979
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	12 070	979

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Produits :	- D'exploitation	1 508 633	619 067
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		1 508 633	619 067

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Charges :	- D'exploitation	17 595	10 046
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		17 595	10 046

Engagements financiers donnés

Catégories d'engagements	TOTAL	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises	Autres
Privilège de prêteurs de deniers	2 380 666					2 380 666
TOTAL	2 380 666					2 380 666

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2022		31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	1 655	1 655	305	
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	1 285 570	1 285 570	646 611	646 611
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats	736 994	736 994	491 484	491 484
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	2 024 219	2 024 219	1 138 400	1 138 095
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	1 076 319		1 128 889	
Autres produits non liés à la générosité du public	394 034		151 876	
TOTAL II	1 470 354		1 280 765	
Subventions et autres concours publics	III 27 581		8 678	
Reprises sur provisions et dépréciations	IV			
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	V 279 619			
TOTAL (I à V)	3 801 773	2 024 219	2 427 843	1 138 095
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	993 147	536 077	669 988	530 263
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	140 610			
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	1 133 757	536 077	669 988	530 263
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	336 632		148 038	34 520
Frais de recherche d'autres ressources				
TOTAL II	336 632		148 038	34 520
Frais de fonctionnement	III 450 838		345 747	
Dotations aux provisions et dépréciations	IV 9 805	5 655		
Impôt sur les bénéfices	V 493		93	
Report en fonds dédiés de l'exercice	VI 715 540	2 974	591 672	
TOTAL (I à VI)	2 647 065	544 706	1 755 538	564 783
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 154 708	1 479 513	672 305	573 312

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2022		31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	118 989	118 989	96 675	96 675
Prestations en nature	72 394	72 394	129 682	129 682
Dons en nature	15 020	15 020	12 356	12 356
TOTAL I	206 403	206 403	238 713	238 713
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	206 403	206 403	238 713	238 713
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	182 863	182 863	227 211	227 211
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	182 863	182 863	227 211	227 211
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	10 074	10 074		
Contributions volontaires au fonctionnement III	13 467	13 467	11 502	11 502
TOTAL (I + II + III)	206 403	206 403	238 713	238 713

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2022	31/12/2021	Ressources par origine	31/12/2022	31/12/2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	1 655	
Actions réalisées par l'organisme	536 077	530 263	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	1 285 570	646 611
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	736 994	491 484
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	536 077	530 263			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public		34 520			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II		34 520			
Frais de fonctionnement III					
TOTAL EMPLOIS	536 077	564 783	TOTAL RESSOURCES I	2 024 219	1 138 095
Dot. aux prov. et dépréciations IV	5 655		Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V	2 974		Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.	1 479 513	573 312	Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	2 024 219	1 138 095	TOTAL	2 024 219	1 138 095

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		16 491
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 479 513	573 312
(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.	1 479 513	589 803
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

Contributions volontaires en nature	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	182 863	227 211	Bénévolat	118 989	96 675
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	72 394	129 682
TOTAL I	182 863	227 211	Dons en nature	15 020	12 356
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	10 074				
Contributions volontaires au fonctionnement III	13 467	11 502			
TOTAL	206 403	238 713	TOTAL	206 403	238 713

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2022	31/12/2021
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report	2 974	
Fonds dédiés en fin d'exercice	2 974	

Synthèse des variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes	668 339	712 566	279 619			1 101 286	
Ressources liées à la générosité du public		2 974				2 974	
TOTAL GÉNÉRAL	668 339	715 540	279 619			1 104 260	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Synthèse des variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Fonds de dotation A.A.C.U.C	60 000		60 000				
Partenariat AG2R BORDEAUX	16 667	8 333				25 000	
Assoc. Les petites pierres	20 000		329			19 671	
Fondation Vinci	15 000					15 000	
Fonds Merymu	12 267		12 267				
Fondation I LOGE YOU	10 000		10 000				
Fondation Anber	5 000		5 000				
Fondation Swiss Life	1 231		1 231				
AG2R	176 433	600 000	176 433			600 000	
AG2R-Fonds d'investissement	351 742		14 360			337 382	
Fondation Monoprix		12 475				12 475	
Fondation Batigère		10 000				10 000	
Fonds transmission et fraternité		40 000				40 000	
Fondation Nexity		26 000				26 000	
Fondation Horizon		5 758				5 758	
Fondation Grand Ouest		10 000				10 000	
TOTAL	668 339	712 566	279 619			1 101 286	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés- Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Arkéa		2 974				2 974	
TOTAL		2 974				2 974	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	2 871 208	672 305			3 543 513
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	672 305	-672 305	1 154 708		1 154 708
Situation nette	3 543 513		1 154 708		4 698 221
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	50 763			2 600	48 163
Provisions règlementées					
TOTAL	3 594 276		1 154 708	2 600	4 746 384